

# CAISSES SCO (AUTOMATIQUES)

## ENGAGEMENTS SECTEUR CAISSE

Il est préconisé :



- d'affecter le salarié sur les caisses SCO dans la limite de 3 heures consécutives.

- de mettre à disposition des chaises assis-debout.



- 1 hôtesse/hôte pour 4 caisses SCO.



**N'HESITEZ PAS À VOUS RAPPROCHEZ  
D'UN REPRÉSENTANT CFTC**



Rejoins-nous sur nos réseaux :

Site internet



Facebook



Instagram

